

BALL TRAP DU DOMAINE D'HARRIETA

REGLEMENT INTERNE

Avant de commencer chaque participant s'engage à :

- **ne pas consommer de boissons alcoolisées avant et durant la séance de tir**
- **s'acquitter des 4,5 € de participation pour un parcours chasse**
- **utiliser des cartouches ne dépassant pas la charge de 28 grammes**
- **recupérer ses propres douilles de cartouches ; les jeter dans une poubelle**
- **s'il vient en compagnie d'enfants ou d'adolescents, les garder sous sa surveillance et sa responsabilité**

Le non-respect de ces règles conduira à l'exclusion du contrevenant

REGLES DE SÉCURITÉ

Pour l'exécution des tirs et au cours des épreuves ou tirs d'entraînement, les pratiquants, sous la responsabilité de l'exploitant de l'établissement ou de l'installation, doivent observer les règles de sécurité suivantes :

- **Retirer les bretelles des fusils**
- **Ne faire des essais d'épaule de fusil fermé, même vide, que sur le pas de tir et uniquement dans la direction normale du tir**
- **Ne charger l'arme qu'à son tour, l'arme basculée ou la culasse ouverte**
- **Ne se retourner en aucun cas vers le public, que l'arme soit ou non chargée**
- **En cas d'interruption du tir : basculer ou ouvrir les fusils sur le pas de tir et retirer les cartouches**